

[Text]

have become second-class Canadians when it comes to our Constitution.

Brian Mulroney, when first elected Prime Minister, promised to usher in a period of consultation, co-operation and harmony when it came to federal-provincial relations. To a certain extent it has been achieved. It is no mean feat to bring about unanimous consent of the 10 provincial premiers for a set of constitutional changes as important and far reaching as those contained in the Meech Lake accord. The Yukon Liberal Party, although we strongly disagree with the accord itself, applaud Mr. Mulroney for that achievement.

However, the fact remains that the north was not invited to attend the Meech Lake meeting, nor was the north consulted about the constitutional changes, even though some of them directly affected the two Territories. Furthermore, the federal government has been obstructionist and has refused to co-operate with the Territories since the accord was made public. Mr. Mulroney has not ushered in a period of consultation, co-operation and harmony; the government has not consulted nor cooperated with the north and the result has been disharmony.

During the 1982 patriation of Canada's Constitution, Prime Minister Pierre Trudeau likened the patriation to a situation where a grown child who had lived away from his childhood home for a good many years was returning home one last time. To signify that this was indeed the final break with his parents and his childhood home, all the individual's remaining personal belongings were being removed. These belongings, the Constitution, had been left for all those years in the parents' home as a type of security blanket. As long as the grown child left a few of his belongings in his childhood home, the option of one day returning to the protection of the family home was left open. The patriation of our Constitution was likened to that final return home when every belonging is taken from the closet, packed in a suitcase and taken away to a new home, never to return. The process of growing up and becoming a truly independent adult was only then complete for Canada.

Senators, I would like to borrow that descriptive analogy and apply it to what is being done to northerners. I hope it will help you understand the feeling of the frustrations we feel over the Meech Lake accord. Imagine a great and caring home, Canada, where only two of twelve children still live at home with their parents. The other children, being older, have chosen to live away from their parents. These two remaining children, adolescents, are just beginning to dream of where they will go and what they will do after they leave the protection of the parents' home. These two children are just beginning to imagine a life without the guidance of their parents. Late one night while the two children sleep, the parents convene a meeting with all the older children. When the two children wake the next morning, they find they have been locked in their rooms.

[Traduction]

pour tous les citoyens des territoires du Nord. Dans le contexte de la Constitution, les citoyens du Yukon sont devenus des Canadiens de seconde classe.

Lorsque Brian Mulroney a été élu premier ministre, il a promis d'inaugurer une nouvelle époque de consultation, de collaboration et d'harmonie dans les relations fédérales-provinciales. Dans une certaine mesure, la promesse a été tenue. Ça n'a pas été un mince exploit que d'obtenir l'unanimité des 10 premiers ministres provinciaux sur des modifications aussi importantes et d'une telle portée que celles qui sont énoncées dans l'Accord du lac Meech. Bien que nous nous opposions vivement à l'entente proprement dite, nous, les membres du Parti libéral du Yukon, félicitons M. Mulroney pour cette réalisation.

Toutefois, le fait demeure que les territoires du Nord n'ont pas été invités à assister à la Conférence du lac Meech, ni consultés au sujet des modifications constitutionnelles, bien que certaines d'entre elles touchent directement les deux Territoires. De plus, le gouvernement fédéral a pratiqué l'obstruction et a refusé de collaborer avec les Territoires depuis que l'entente a été rendue publique. M. Mulroney n'a pas inauguré une époque de consultation, de collaboration et d'harmonie; le gouvernement n'a pas consulté les territoires du Nord et n'a pas non plus collaboré avec eux. Le désaccord en a résulté.

Pendant le rapatriement de la Constitution canadienne, en 1982, le premier ministre Pierre Trudeau a comparé le rapatriement à la situation d'un enfant qui aurait grandi, qui aurait vécu de nombreuses années loin de la maison de son enfance et qui y reviendrait une dernière fois. Pour bien faire comprendre qu'il allait briser définitivement les liens avec ses parents et la maison de son enfance, il allait emporter tous ses effets personnels. Il avait laissé ses effets personnels, la Constitution, pendant toutes ces années dans la maison de ses parents, un peu par besoin de sécurité. Tant que l'enfant adulte laisserait quelques-uns de ses effets personnels chez ses parents, la possibilité qu'il revienne un jour chercher la protection familiale demeurait. Le rapatriement de notre Constitution était comparé à ce dernier retour chez les parents, lorsqu'on sort tous nos effets personnels des placards, qu'on les range dans une valise et qu'on les emporte dans une nouvelle maison pour ne plus jamais revenir. C'est à ce moment-là que le Canada avait terminé sa croissance et était devenu un adulte véritablement autonome.

Sénateurs, j'aimerais emprunter cette analogie descriptive et l'appliquer à ce que l'on fait aux gens du Nord. J'espère qu'elle vous aidera à comprendre le sentiment de frustration que nous ressentons à propos de l'accord du lac Meech. Imaginez une maison à la fois grande et chaleureuse, en l'occurrence le Canada, où deux enfants seulement sur douze demeurent encore avec leurs parents. Les autres enfants, plus âgés, ont choisi de ne plus habiter chez leurs parents. Les deux plus jeunes, qui sont parvenus à l'adolescence, commencent à peine à rêver à l'endroit où ils iront et à ce qu'ils feront, une fois qu'ils auront quitté le foyer familial. Ces deux enfants commencent à peine à imaginer la vie qu'ils mèneront sans la conduite de leurs parents. Un soir, à une heure avancée, alors que les deux enfants dormaient, les parents, tiennent une réunion avec les autres plus âgés. À leur réveil, le lendemain, les deux plus jeunes constatent qu'on les a enfermés dans leurs chambres.